

Conseil communal

Procès-Verbal

Séance du 16 octobre 2023 à 19H30

- Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Martine DAVID, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre André DAMAS, Henri-Jean ANDRE, Christophe DECAMPS, Guy DE SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Martine GAEREMYNCK, Eric BERTEAU, Pierre-Yves HUBAUT, Agnès MUAMBA KABENA, Laurent LAUVAUX, Sabine CORNELIUS, Christine KEIGHHEL-EECKHOUDT, Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.
- Excusé(s) : Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
Nino MANZINI, Nathalie WYNANTS, Conseillers Communaux.

Objet n°30 - Question orale de Monsieur le Conseiller Eric BERTEAU relative à la mobilité aux chemins des Dames, du Baudriquin et Chevauchoire de Binche.

L'Assemblée prend connaissance de la question orale de Monsieur le Conseiller Eric BERTEAU relative à la mobilité aux chemins des Dames, du Baudriquin et Chevauchoire de Binche.

Au mois de juin, des aménagements provisoires permettant de ralentir le trafic ont été placés au Chemin du Baudriquin et au Chemin des Dames (pour les sections entre le Chevauchoire de Binche et la Chaussée d'Ecaussinnes). Si au Chemin des Dames on peut voir de nombreuses chicanes (sans toutefois aucune information concernant la priorité de passage des véhicules), des panneaux réduisant la vitesse à 30km/h et une interdiction de tourner à droite en venant de la chaussée d'Ecaussinnes, le Chemin du Baudriquin n'a reçu quant à lui qu'une chicane à chaque extrémité et une limitation en zone trente. En conséquence, les usagers qui empruntaient le chemin des Dames se rabattent maintenant sur le Chemin du Baudriquin, sans nécessairement y respecter la limitation de vitesse, ni la zone « Excepté desserte locale ». Or, cette voie reste un chemin de campagne et n'est pas prévue pour accueillir un charroi aussi important.

Je constate chaque matin, au chemin des Dames, que les bacs en plastique sont déplacés anarchiquement, soit volontairement soit involontairement, par le charroi de plusieurs tonnages.

Voici mes questions :

- Les aménagements installés au Chemin du Baudriquin et au chemin des Dames correspondent-ils au plan de mobilité établi en concertation avec tous les riverains de ces rues ?
- Envisagez-vous une nouvelle concertation avec les riverains à la fin de la phase de test afin d'adapter les aménagements mis en place ? Et quand est-ce que cette expérience va se terminer ?
- D'autres panneaux vont-ils être placés aux endroits adéquats afin de faire respecter la zone « circulation/desserte locale » ?

- Envisagez-vous également de mettre en place des mesures pour limiter et ralentir le trafic au Chevauchoire de Binche qui devient petit à petit « l'autoroute du recyparc » ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Monsieur l'Echevin Léandre HUART répond à la question

Les aménagements provisoires de mise en zone 30 ainsi que les aménagements mis en place dans les chemins du Baudriquin et chemin des Dames ont été placés après concertation avec tous les riverains des 2 rues.

Ceux-ci ont optés pour des aménagements différenciés d'une rue à l'autre.

Les riverains du Chemin de Dames ont souhaité la version complète comme présenté en réunion des riverains tandis que les habitants du Baudriquin nous ont envoyé un courrier nous disant qu'ils ne souhaitaient que les effets de portes.

La phase de test est en cours d'analyse, nous avons souhaité prolonger afin d'englober les mois de septembre et octobre dans les statistiques.

Nous préparons un rapport au collège et une procédure de retour vers la population.

Les relevés chiffrés du nombre de véhicules et de leur vitesse seront comparés aux chiffres répertoriés avant la phase de test.

Le collège validera la suite de la procédure.

Je rappelle que 2 objectifs étaient à atteindre : diminution de la vitesse et du trafic de transit.

Monsieur le Conseiller Eric BERTEAU utilise son droit de réplique

Peux-ton disposer des statistiques sur le nombre de véhicules et sur la vitesse ? Je n'ai en effet pas vu de machinerie.

Monsieur l'Echevin Léandre HUART répond

Oui, on a des chiffres grâce aux panneaux smiley.